



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DU GOUVERNEMENT

Direction de la publication du journal officiel

FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION AU PORTAIL DE PUBLICATION AU JOPF

Ce formulaire est exclusivement réservé aux institutions, administrations et autorités de la Polynésie française, aux autorités de l'Etat et aux communes

A compléter en majuscules et à adresser au

Secrétariat général du gouvernement

Direction de la publication du journal officiel

BP 2551, 98713, Papeete, Tahiti

1 Informations sur l'entité administrative

Dénomination de l'entité administrative :

Nom et prénom du responsable :

Adresse géographique :

.....

BP : Code postal :

Commune : Ile :

2 Informations sur la personne gestionnaire de l'entité administrative

(Il s'agit de la personne qui va administrer le ou les comptes du téléservice au sein de l'entité)

Nom :

Prénom :

Téléphone : (téléphone professionnel)

Courriel : (adresse de courriel professionnelle)

3 Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les conditions d'utilisation du téléservice de publication dans la partie officielle du JOPF.

Fait à : le :

Signature du responsable

de l'entité administrative :

Mentions d'informations relatives aux données personnelles :

Les données à caractère personnel collectées par le secrétariat général du gouvernement, directement auprès de vous font l'objet d'un traitement automatisé ayant pour finalité la gestion des demandes de publication au journal officiel de la Polynésie française. Le traitement de ces données est nécessaire pour accéder à votre demande ainsi

qu'à l'accomplissement des missions de service public. Les données à renseigner dans le présent formulaire sont à ce titre obligatoires.

Elles sont à destination du secrétariat général du gouvernement et de son sous-traitant la société Tahiti Ingénierie. Elles seront conservées pendant toute la durée de votre inscription à ce service.

Dans les conditions légales et réglementaires, certaines autorités disposent, dans l'exercice de leurs missions, d'un droit de communication de ces données (autorités judiciaires, police, gendarmerie, douane...).

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit de limitation, droit d'opposition pour des raisons tenant à votre situation particulière, que vous pouvez exercer aux adresses suivantes, en justifiant de votre identité : webmestre@lexpol.pf

Vous pouvez aussi introduire une réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr, sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus.

Pour toute question relative à l'utilisation de vos données, vous pouvez contacter la Déléguée à la Protection des Données (DPD) aux adresses suivantes :

DPO Service de l'informatique

BP 4574 98713 PAPEETE

dpo@informatique.gov.pf

ou consulter notre politique de protection des données :

<http://lexpol.cloud.pf/LexpolPolitiqueProtectionDonnees.php>